

Dossier des gaz de schiste au Québec

273 P NP DM63

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

Mémoire

Rédigé le 10 novembre 2010

Rédigé par :

Serge Fortier

Document de 17 pages

Table des matières

<u>Présentation</u>	Page 3
<u>Mes inquiétudes et préoccupations</u>	Page 4
<u>Évaluation de ce que sera la Vallée du St-Laurent lorsque l'industrie gazière sera en mode exploitation</u>	Page 12
<u>Anecdote révélatrice d'une citoyenne</u>	Page 14
<u>Résumé de mes inquiétudes et de mes constats</u>	Page 15
<u>Mes suggestions dans ce dossier</u>	Page 16

Présentation

Mon nom est Serge Fortier. Je suis citoyen d'une municipalité rurale, faisant partie de la Vallée du St-Laurent. Ma municipalité, Ste-Marie de blandford, fait partie de la MRC Bécancour, une des régions hautement convoitée par l'industrie gazière.

Je suis propriétaire d'un terrain agricole de 2 hectares, depuis 27 ans. J'y ai élevé 5 enfants dont ceux-ci sont maintenant en âge de s'établir et vivre le plus agréablement possible dans la tranquillité de ce milieu rural. S'ils choisissent de s'y établir, c'est qu'ils s'y sentent bien et en ont de bons souvenirs.

J'ai gagné ma vie sur ce terrain en pratiquant l'horticulture et en développant une approche écologique en aménagement paysager, basé sur le respect de l'environnement. Au fil du temps, je suis devenu consultant en paysages écologiques et en environnement, conférencier et auteur de livres sur ce sujet.

J'ai cinquante et un ans. Je tire ma satisfaction à découvrir de jour en jour des moyens pour léguer à mes enfants le plus bel héritage qui soit, c'est-à-dire une terre viable. Je m'inspire de la pensée philosophique suivante : « Les richesses de la terre ne nous sont pas données. Ce sont nos enfants qui nous les prêtent ».

Je suis reconnu par mon entourage et mes clients comme étant un type intègre, dont les paroles vont avec les actes et qui s'inspire de la logique environnementale pour transmettre sa passion. Je suis travailleur autonome et autodidacte.

Je m'intéresse à tout ce qui est innovateur et qui pourrait m'amener à vivre sans hypothéquer l'avenir de mes enfants et les leurs. Je développe des moyens pour ne plus générer de déchets, de consommer de façon circulaire, c'est-à-dire d'utiliser des matériaux qui pourront, premièrement, servir le plus longtemps possible et, deuxièmement, qui pourront se recycler entièrement.

Mes inquiétudes et préoccupations

Ayant tombé malade à l'âge de 23 ans, j'ai dû réorienter mes valeurs tôt dans ma vie. Comme un bon et jeune citoyen, ayant reçu une bonne éducation, je fonctionnais selon le cadre établi. On m'avait appris comment faire les choses. Mais j'ai dû apprendre pourquoi je dois ou ne dois pas faire ses choses, afin de me respecter. J'ai compris que ce n'est pas parce que la majorité des gens font une chose qu'il faut obligatoirement que je le fasse aussi, surtout si cela ne correspond pas à mes valeurs.

Bref, je suis inquiet de voir que, malgré la surconsommation excessive, ayant amené un coût de vie si élevé et un endettement comme jamais, tout cela au détriment des richesses de la Terre et à la destruction de l'environnement, nous soyons encore à prôner cette surconsommation au nom de l'économie. Veut-on chercher à consommer encore plus? L'économie est à terre depuis quelques années malgré cette surconsommation et les impacts négatifs sur l'environnement et les richesses de la Terre. Cela m'inquiète de voir que rien de cela ne semble vouloir changer. Que ce n'est que cette économie illusoire qui prime sur toutes les autres valeurs. Que laisserons-nous à nos enfants?

Je suis inquiet de voir que notre gouvernement se vante de tenir compte du concept de développement durable, mais que dans les faits, le concept reste un concept et ne se reflète pas dans l'action quand c'est le temps de le faire. Le concept de développement durable doit tenir compte, dans cet ordre, de l'environnement, de la société et de l'économie. C'est de cette façon **seulement** que la survie de l'être humain peut-être assuré. Je suis de ce fait inquiet de voir que notre gouvernement priorise encore les projets d'hydrocarbure pour les 150 prochaines années, alors que plusieurs alternatives d'énergies vertes demeurent inconnues du public, parce que non-encouragée politiquement. Pourtant ces énergies sont utilisées ailleurs dans le monde, dans des pays semblables au notre.

Je suis inquiet de voir que notre soif d'énergie nous amène à aller chercher toujours plus loin, toujours plus creux, avec des technologies de plus en plus risquées, afin de presser le citron (la Terre) jusqu'à y extraire la dernière goutte, sachant pertinemment qu'il y aura une fin. Quel bel héritage à léguer à nos enfants; Plus rien! Arrangez-vous avec nos troubles, chers enfants chéris! Je trouve cela scandaleux!

Je suis aussi inquiet de voir que, dans le passé de l'industrie gazière et pétrolière, il n'existe aucun cas où celle-ci a tenu compte de l'environnement et des citoyens. Pourquoi en serait-il autrement au Québec? La richesse (si richesse il y a, car il semblerait que l'industrie ne le sait pas encore) présente dans la vallée du St-Laurent est un si petit pourcentage des réserves exploitées par cette industrie que je doute que celle-ci adopterait une façon de faire différente (avec tous les frais que cela leur impliqueraient) pour préserver l'environnement et la quiétude des citoyens québécois. Je suis donc inquiet que si notre gouvernement leur impose des règles trop sévères, afin de satisfaire la facette socio-environnementale, l'Industrie ira voir ailleurs!

Je suis inquiet de voir que notre territoire se fait actuellement injecté de produits chimiques pour la fracturation hydraulique, sans que cette pratique soit encadrée de façon sécuritaire. J'ai entendu personnellement le ministre de l'environnement, du développement durable et des parcs, M. Arcand, dire à l'assemblée nationale, lors d'une interpellation, le vendredi 1^{er} octobre 2010, qu'il est vrai que le ministère n'a pas l'expertise ni l'encadrement légal concernant le procédé de fracturation hydraulique, mais qu'il prétend que les pratiques de l'industrie gazière respecte la réglementation en vigueur et ont tous les permis nécessaires. Lesquels???????? Et quelle valeur ont-ils si le procédé de fracturation hydraulique n'est pas connu du ministère???????? C'est de nous prendre pour des imbéciles!

Je suis inquiet de voir que des quantités astronomiques d'eau douce sont puisées, sont polluées et sont perdues dans l'environnement. Nous avons des municipalités dans la région qui ont eu besoin d'acheter de l'eau potable pour les

besoins des citoyens, cet été. Qu'en sera-t-il lorsque l'industrie gazière pompera des millions de litres d'eau dans la nappe phréatique ou dans nos cours d'eau déjà bas. La norme de 20% du niveau le plus bas du cours d'eau sur 2 ans est pour l'ensemble des utilisateurs. Qui aura priorité? L'agriculteur qui nous nourrit ou les gazières qui nous polluent?

Je suis inquiet du peu de sécurité que présentent les sites de forages et les réservoirs d'eau polluée de produits chimiques et de boues de forage. S'il s'agit de bassin hors terre, l'escalier est accessible même pour un enfant. S'il s'agit d'un bassin creusé, seule une petite clôture à neige en plastique empêche de tomber dedans. Aucune clôture n'empêche l'accès au site de forage. Comme les sites sont situés en plein champ ou en plein boisée de ferme, n'importe qui peut y avoir accès car un seul gardien est présent et cela près du chemin, souvent à plus de 200 mètres du site.

Je suis inquiet aussi sur le plan environnemental. Aucune digue de retenue n'encercler les bassins hors terre. S'il y a fuite ou affaissement du bassin, l'eau contaminée pénètre dans le sol ou se dirige directement dans les fossés creusés pour drainer le site. Un seul bassin du genre contient 3,000,000 de litres d'eau polluée. Ce ne serait pas qu'une petite catastrophe! Où est le ministère de l'environnement la dedans???? Pour ce qui est des bassins creusés, la toile imperméable est si mince qu'un petit mulot peut la percer. Une branche ou autre la défoncerait et avant de le savoir, l'eau polluée souillerait le sous sol et la nappe phréatique. Vu le peu de surveillance, le vandalisme est possible aussi. N'oubliez pas que nous sommes en zone très habitée et si des jeunes saccagent des cimetières ou des autos, ils verront les sites de forages comme de beaux défis!

Ce qui est exprimé dans les deux précédents paragraphes sont des faits. Je les ai personnellement observés en investiguant les sites situés près de chez moi. Je n'aime pas parler à travers mon chapeau, alors j'ai constaté de moi-même ces faits et sans difficulté d'ailleurs, vu le peu de sécurité qu'il règne sur ces sites. Tout cela m'inquiète au plus haut point.

Je suis inquiet de l'urgence que démontre notre gouvernement à développer cette filière énergétique, alors que le prix est si bas et qu'il y a tant d'autres énergies qui mériteraient d'être encouragée. Qu'est ce qui se cache dessous cette attitude de hâte? S'il s'agit d'une richesse si convoitée, pourquoi ne pas prendre le temps de bien l'encadrer, de la garder en réserve jusqu'au jour où elle sera rare dans le monde. Alors le Québec pourra négocier de bons prix de location de claims ainsi que de bonnes redevances pour nos générations futures. De plus, cette énergie fossile servira à compléter le transfert à des énergies complètement vertes, que nous aurons, aujourd'hui même, réellement commencé à mettre en place pendant qu'il en est encore temps.

Je suis inquiet du fait que si nous ne priorisons pas dès maintenant les technologies des énergies alternatives, nous placerons nos enfants en situation très problématique pour eux.

Je suis inquiet que cette filière énergétique n'ait pas fait l'objet de consultation publique, d'autant plus qu'elle s'installe dans la région la plus peuplée du Québec et ayant des impacts socio-environnementaux énormes. Qu'est ce que attitude d'hypocrite de notre gouvernement?

Je suis inquiet de voir que notre gouvernement se comporte comme un suiveur, incapable de faire différent du reste de l'Amérique du Nord. Incapable de se distinguer dans ses choix énergétiques. Incapable de s'inspirer des pays les plus avancés en réel développement durable. Plus ça change et plus c'est pareil! Ça ne me dit rien qui vaille!

Je suis inquiet que, demain matin, l'industrie gazière décide de planter un puits de gaz de schiste dans mon champ et que je ne puisse rien faire d'autre que d'accepter leur offre monétaire, sans savoir si je ne me suis pas fait « fourrer » par rapport à d'autres propriétaires dans la même situation. Je suis surtout inquiet de ne pas pouvoir dire non, car c'est avant tout ma position, peu importe le montant que l'industrie m'offrirait. Si je dis **non**, l'industrie trouvera un de mes voisin qui dira oui et je vivrai tout de même tous les inconvénients d'un puits de gaz près de

chez moi. L'industrie appelle ça du bon voisinage!!!!!!! Si tous mes voisins disent **non**, l'industrie expropriera l'un d'entre nous. L'argent n'achète pas tout!

Je suis inquiet de voir que tous les efforts à me bâtir une belle propriété soient ruinés parce que celle-ci perdra de la valeur foncière à cause de sa proximité à un puits. De plus, avenant le cas où un accident sur un puits endommagera ma propriété, mes assurances ne couvrent pas ces dommages. Si, un jour ils sont couverts, qui paiera la prime?

Je suis inquiet de la quantité de puits qui seront un jour forés sur notre territoire. Pour l'instant, les quelques puits d'exploration ne donnent pas l'abominable réalité du décor lorsque l'industrie sera en exploitation. Si le gaz est vraiment présent dans le sous-sol québécois, selon les chiffres de l'industrie (cf page 12), nous pourrions voir apparaître tôt ou tard un puits vertical à tous les kilomètres carrés sur l'ensemble de notre territoire. C'est d'ailleurs ce qui se présente aux puits de Gentilly 1 et 2 dans la MRC Bécancour. À peine 1 km les sépare.

Je suis inquiet aussi du fait que l'industrie ne parle pas des innombrables gazoducs qui quadrilleront notre territoire, pour connecter tous ces puits. Des infrastructures qui hypothèqueront encore plus notre territoire agro-forestier.

Je suis inquiet et je trouve déplorable que les citoyens n'ont que ce que l'industrie veut bien leur laisser savoir et que des ententes soient prises avec ceux-ci, sans connaissance de cause, avec la seule version de l'industrie. Je trouve qu'il s'agit d'une pratique hypocrite, malveillante et immorale. Pour en rajouter, l'industrie se vante de tenir compte de l'acceptabilité sociale et d'avoir une attitude de bon voisinage!!!!!! Je suis inquiet de voir qu'il ne s'agit, encore une fois, que de l'intérêt personnel de l'industrie au détriment des citoyens, tout ça, avec la bénédiction de notre gouvernement.

Je suis inquiet de voir que notre gouvernement provincial a mis la charrue avant les bœufs! Le moratoire que demandent les citoyens est tout à fait légitime dans ces circonstances. Je trouve effronté que notre gouvernement fasse porter le

chapeau aux citoyens qui demandent légitimement ce moratoire, prétextant que nous voulons freiner le progrès, les projets prospères en créant des frais inutiles, alors que les citoyens ne demanderaient pas de moratoire si les étapes normales requises pour un tel projet n'auraient pas été escamotées par ce cher gouvernement aux attitudes inconcevables envers ses électeurs.

Je suis inquiet de voir le si peu de temps que le BAPE dispose pour étudier et obtenir des rapports d'expertise neutres et indépendants sur les gaz de schiste, alors que cette industrie est si jeune et peu documentée. Sans vouloir vous vexer, je doute que le BAPE puisse arriver à des conclusions éclairées et véridiques sur ce dossier en si peu de temps. Sinon, comment se fait-il que le BAPE sur le porc au Québec a demandé plus de 15 mois, alors qu'il s'agit d'une industrie connue et documentée depuis plus de 100 ans ici. Il n'y a pas un seul citoyen ayant toute sa tête qui croira qu'en 4 à 5 mois seulement, le BAPE pourra rendre un rapport qui permettra au gouvernement d'encadrer adéquatement cette industrie naissante.

Je suis inquiet et j'espère que les ficelles ne sont pas déjà tirées d'avance. J'espère que le rapport que le BAPE rendra sera, dans votre âme et conscience, objectif et contiendra des réponses sensées à toutes les préoccupations des citoyens. Ce qui est impossible pour vous, car votre mandat ne couvre pas l'ensemble des préoccupations des citoyens. Moi, ce que je pense et ce que je constate, c'est que votre mandat s'arrête au fait de donner certaines lignes environnementales qui seront malheureusement peu documentées, afin que le gouvernement justifie ses actions en prétextant qu'il a donné aux citoyens la chance de s'exprimer via le BAPE. C'est complètement absurde! Le BAPE, en plus de manquer de temps pour faire des études sérieuses en environnement, n'a même pas le mandat de voir à l'acceptabilité sociale et je crois que ce point est super important, non?

Je suis inquiet aussi du sort de nos infrastructures routières. Bien que l'industrie prétend réparer les dégâts causés par leur circulation lourde, comment se fera le partage des responsabilités sur une route qui vieillira prématurément à

cause de cette circulation, sans pour autant présenter des bris apparents? Ce sera encore les municipalités qui paieront pour cela dans bien des cas, sans pour autant pouvoir toucher à aucune redevance, comme affirme la ministre Nathalie Normandeau.

Je suis inquiet du bâillonnement fait à la population et aux municipalités quand aux décisions prises sur notre propre territoire. Qui nous prouve qu'il en sera autrement dans l'avenir. À quel niveau se feront les changements de lois après la remise de votre rapport? Et s'il y a changements, quand verrons-nous l'application? Pendant ce temps, l'industrie injecte des poisons dans nos milieux agricole, perfore le territoire, s'implante, acquière des droits, sans permission et sans encadrement. C'est insensé! Et injuste pour la population!

Je suis inquiet de ma tranquillité d'esprit. Si j'avais voulu vivre dans la poussière, le bruit, la circulation et la lumière 24 heures sur 24, j'aurais choisi un quartier industriel à Montréal. Je me vois imposer ces conditions sans m'en avoir avisé! Lorsque l'industrie exploitera, il n'y aura pas une maison qui sera à plus de 500 mètres d'un puits (cf calculs en page 12).

Je suis inquiet aussi pour le tourisme. Qu'arrivera-t-il de l'industrie touristique si le territoire est constamment dérangé par tous les inconvénients cités précédemment.

Je suis inquiet de voir le peu de considération environnementale que notre société fait preuve, alors que tout indique qu'il y a urgence. Une énergie non-renouvelable et non conventionnelle, comme le gaz de schiste, ne cadre pas dans la définition du développement durable car, des trois facettes que comporte la définition du développement durable, celle de l'environnement ne peut être respectée.

L'emprunte écologique que génère l'exploitation des gaz de schiste est énorme et annule le fait que ce méthane provenant du shale est moins polluant que le charbon et le pétrole. Et même s'il est moins polluant, « moins polluant » n'est pas « pas polluant ». Tous les hydrocarbures appartiennent au passé de la Terre! De les remettre dans le présent de la Terre crée un surplus de carbone qui devra être géré par la nature, ce qui modifie les cycles. Tout fonctionne par cycle dans la nature. C'est ce qui est nommé « Le processus de consommation circulaire ». Rien ne se perd et rien ne se crée. Tout se transforme continuellement, dans des cycles plus ou moins long. Le cycle des hydrocarbures est un cycle extrêmement long. Nous nous sommes exposés à ce cycle, sans en connaître la finalité et devons en payer le prix.

Si notre société tiens tant à vouloir du méthane, pourquoi aller le chercher dans le passé de la terre et s'exposer à une transformation de nos conditions vitales. Le méthane se dégage déjà des matières organiques qui se décomposent de façon anaérobiques, matières organiques qui font partie du présent de la terre. Si celle-ci peuvent dégager du méthane (CH₄), c'est qu'elles ont emmagasiné du carbone et de l'hydrogène lors de leur croissance en les puisant dans l'air et le sol. Donc, de libérer du méthane et de l'utiliser comme énergie n'ajoute rien dans le présent de la Terre. Il s'agit du juste retour des choses, du « Processus de Consommation Circulaire », mais dans un cycle où on en connait le début et la fin.

Cette technologie de la biométhanisation existe pourtant. Certains pays l'utilisent d'ailleurs. Une usine est prévue à Rivière du Loup. Elle est toutefois retardée, en attente de rapports et d'analyses environnementales afin de bien faire les choses. Cela m'amène à vous dire : Pourquoi le gouvernement ne procède pas de la même façon, avec prudence, pour le dossier des gaz de schiste?

Je m'inquiète aussi du fait que lorsque l'industrie aura tout siphonné le gaz du shale sous nos pieds, elle mettra un bouchon et c'est notre gouvernement qui sera responsable des conséquences éventuelles, parce qu'il en est le propriétaire et a accepté les ouvrages tels quels. Quel beau cadeau empoisonné pour nos enfants ça!!!!

Évaluation de ce que sera la Vallée du St-Laurent lorsque l'industrie gazière sera en mode exploitation

En considérant les chiffres ci-dessous, donnés par l'APGQ dans leurs trois rencontres d'information et, bien qu'ils soient variables d'une rencontre à l'autre, nous pouvons faire un calcul moyen de la quantité de puits que les municipalités peuvent s'attendre d'avoir sur leur territoire.

- L'industrie a affirmé qu'elle pourrait exploiter du gaz dans notre région pour les 50 à 150 prochaines années.
- Une plate forme de forage peut avoir de 6 à 20 puits horizontaux.
- Les puits horizontaux d'une même plate forme peuvent couvrir une superficie souterraine entre 1 à 2 km carré.
- Chaque puits horizontal nécessite de 3 à 6 fracturations durant sa vie utile, soit environ 20 ans.
- Chaque fracturation nécessite l'utilisation de 10 à 16 millions de litres d'eau puisée à même nos cours d'eau ou nappes phréatiques.
- À cette eau est ajoutée .5% de produits chimiques, supposément pas plus nocifs que nos produits ménagers, produits d'ailleurs que nous cherchons à diminuer leur consommation par soucis environnemental. Ce .5% représente 50 à 60,000 litres de produits chimiques par fracturation.

Si le gaz est présent dans l'ensemble de la couche de shale d'Utica, il faut s'attendre à ce que tout le territoire soit en exploitation un jour ou l'autre. Nous avons confirmation de M. Lavoie de Junex, à la rencontre de Ste-Hyacinthe, que la région de Bécancour et Lotbinière est actuellement la zone la plus riche en gaz de schiste de toute la vallée du St-Laurent.

À la lumière de ces données, nous arrivons à la possibilité suivante : En considérant que l'industrie veut exploiter tout le gaz, il faudrait installer une plate-forme à tous les 2 km carré, mais soyons bon joueur, à tous les 3 km carré. L'industrie prétend 4 km carré. Supposons qu'on les croit, bien qu'aux États-Unis, les puits sont à moins d'un km carré:

Donc, toujours selon les chiffres des compagnies, une paroisse comme Saint-Pierre les Becquets, dans la MRC Bécancour, avec ses 43 km carré de superficie, verrait un jour ou l'autre plus de 11 plates-formes de forage s'élevées sur son territoire.

Bécancour	434 km ²	108 plates-formes
Deschailions	38	9
Fortierville	45	11
Lemieux	75	18
Manseau	102	25
Parisville	37	9
Ste-Cécile de Lévrard	33	8
Ste-Françoise	89	22
Ste-Marie de Blandford	68	17
Ste-Sophie de Lévrard	82	21

13 de 17

St-Sylvère	85	<u>22</u>
Au total, juste pour la MRC Bécancour		281 plates-formes

Reprenons la seule paroisse de St-Pierre les Becquets avec des chiffres dans la moyenne :
11 plates-formes X 10 puits horizontaux/ plate-forme = 110 puits X 5 fracturations / puits =
550 fracturations X 10 millions de litre d'eau / fracturation auxquels sont ajoutés 50,000 litres de
produits chimiques non connus, car l'industrie se garde bien de révéler leur recette.

Cela donne :

5 milliards 500 millions de litres d'eau
171,000 voyages de camion citerne, aller retour sur nos routes

27 millions 500.000 litres de produits chimiques
11,000 voyages de camion de produits chimiques

Cela dans la seule paroisse de St-Pierre les Becquets

En considérant que des erreurs humaines sont possibles sur les forages et les opérations de
fracturation;

En considérant que les risques d'accident et de déversement croissent avec le nombre de véhicules qui
circulent, et cela sur les mêmes routes que nos autobus scolaires;

En considérant les dizaines de milliers d'explosions souterraines pour effectuer les fracturations;

En considérant qu'un tremblement de terre a eu lieu dernièrement à Laurier Station et un glissement
de terrain mortel à St-Jude;

En considérant le bruit, la poussière et les vibrations continues qu'engendreront toutes les
opérations de forage, d'extraction, de pompage et de transport;

Pouvez-vous nous dire avec certitude quelles seront les municipalités malchanceuses qui hériteront,
selon la loi de la probabilité, des conséquences environnementales désastreuses sur ces eaux potables,
ses rivières et ses habitants, comme vivent certaines régions des États-Unis et dans l'ouest canadien?

Dans ces circonstances, le dicton suivant prend tout son sens : À défaut de savoir, mieux vaut
s'abstenir..... en attendant d'y réfléchir correctement!

Moratoire

N.B. : Ce calcul peut être fait avec n'importe quelle municipalité de toute la Vallée du St-Laurent

N.B. : Avec le nombre de puits horizontaux que peuvent contenir un puits vertical, ainsi que la
longueur d'un puits horizontal et la superficie de shale fracturée par puits, il est impossible que
l'industrie puisse couvrir 4 km² avec un puits. Le chiffre de 1 à 2 km² par puits est plus probable. Ce
qui rend encore plus catastrophique le scénario ci-dessus.

Anecdote révélatrice d'une citoyenne

Alors que j'allais visiter une maison avec mon conjoint, dans le but d'établir un de ses enfants, nous avons remarqué à peine à 150 mètres de la propriété convoitée, deux entrées en pierre, une en face de l'autre, entrant dans le boisé et fraîchement faites. La largeur de celles-ci nous surpris un peu, car les entrées habituelles pour un chemin privé entrant dans un boisé n'ont pas cette dimension.

Nous avons pris la peine de reculer, par curiosité et, surprise, chaque entrée était munie d'une barrière jaune et d'une pancarte de Talisman Énergy, une compagnie gazière qui explore dans notre secteur. Il s'agissait de deux puits de gaz de schiste qui ont été fracturés au printemps 2010. Ces deux puits sont situés sur le rang des Verdiers, à Gentilly, Ville de Bécancour.

Avec ce que je sais sur les gaz de schiste, il n'est pas question que mon conjoint et moi achetions une maison à nos enfants près de deux puits de gaz. C'est dommage, mais la propriété nous intéressait. Lors de notre retour à la maison, nous avons recontacté l'agente d'immeuble qui n'était pas au courant de l'existence de ces puits. Comme la maison visitée n'est pas habitée et que les autres voisins sont passablement éloignés, peu de gens savent l'existence de ces puits.

Nous lui avons donc dit que nous n'étions plus intéressé à cette propriété à cause des puits, sans cela, nous nous en serions porté acquéreur. Elle n'est toujours pas vendue.

Je crains donc que dans l'avenir, avec l'implantation de l'industrie, cette situation se répète et les maisons soient plus difficiles à vendre et que celle-ci perdent de la valeur.

Danielle Cloutier

819-356-2106

Résumé de mes inquiétudes et de mes constats à la lumière des informations qui circulent depuis que ce dossier est devenu subitement d'actualité.

Injection dans le sol de millions de litres de produits chimiques dont plusieurs semblent être hautement toxiques.

Risques constatés de contamination des nappes d'eau souterraines.

Risques constatés de déversement d'eau polluée sur les sols agricoles.

La sécurité autour des sites d'entreposage des eaux toxiques est nulle.

Émanation dans l'air de composés chimiques volatiles et même inflammables.

Éventualité d'avoir sur le territoire des puits de forage à tous les kilomètres carrés.

Construction de gazoducs qui quadrilleront tout le territoire.

Pertes de terre agricole et de boisé de ferme pour l'installation des gazoducs, des plates formes de forage et des chemins d'accès à ces plates formes.

Sacrifice de notre autosuffisance alimentaire sous prétexte d'atteindre l'autosuffisance gazière.

Risque d'expropriation pour les propriétaires opposants ou trop exigeants aux yeux de l'industrie.

Obligation des voisins à supporter tous les inconvénients parce qu'un propriétaire aura accepté de négocier quelques dollars avec l'industrie.

Difficultés à vendre les propriétés situées près des puits de gaz.

Baisse évidente de la valeur de nos propriétés.

Difficultés à faire assurer nos propriétés.

Circulation intensive de camions lourds sur nos routes.

Bruit de compresseurs, génératrices, machineries lourdes jour et nuit.

Poussières, odeurs, vibrations tout au long des opérations.

Usure prématurée des nos infrastructures routières.

Aucun encadrement réglementaire sur les opérations de fracturation hydraulique.

Aucune étude d'impact à long terme confirmant le non-danger de cette industrie.

Aucune preuve dans le passé que l'industrie pétrolière et gazière a tenue compte des impacts socio-environnementaux avec succès.

Décision importante dont nous devons vivre avec les conséquences pour les 150 prochaines années.

De plus, il s'agit d'une énergie sale et non renouvelable ne faisant pas partie du concept de développement durable.

Mes suggestions dans ce dossier

Considérant la hâte injustifiée de notre gouvernement à mettre en place ce projet sans aucune consultation publique;

Considérant le passé non exemplaire de l'industrie pétrolière et gazière en matière de respect des droits humains et de l'environnement jusqu'à ce jour;

Considérant le manque flagrant d'encadrement relatif à cette nouvelle technologie d'extraction de gaz non-conventionnel;

Considérant que c'est encore la loi des mines qui prévaut sur toute autre loi et que les citoyens n'ont aucun droit et pouvoir de décision sur leur territoire;

Considérant que l'industrie gazière veut exploiter une zone fortement habitée et agricole et que les impacts sont beaucoup plus élevés qu'en zone non-habitée;

Considérant l'attitude actuel de l'industrie à ne pas respecter des normes élémentaires de sécurité sur les sites d'exploration (preuves à l'appui);

Considérant que la phase d'exploration, déjà dérangeante, n'est que la pointe de l'iceberg de ce que sera la phase d'exploitation;

Considérant que plus de la moitié de la population du Québec n'est même pas au courant des enjeux réels que soulèvent le dossier des gaz de schiste;

Considérant le manque d'études sérieuses et indépendantes sur le sujet;

Considérant que nous serons pris avec cette industrie et les conséquences qui vont avec elle pour les 150 prochaines années;

Considérant le prix actuel du gaz qui ne garantirait même pas son exploitation de façon rentable au Québec;

Considérant que ce gaz serait pour le Québec une richesse beaucoup plus rentable lorsque celui-ci deviendrait rare sur le marché mondial et pourrait donc permettre à nos prochaines générations de vivre adéquatement, sans quoi, que feront-ils d'une planète siphonnée entièrement de ses richesses, comme nous nous apprêtons à le faire;

Considérant cette énergie comme étant non-renouvelable;

Je demande donc l'arrêt de toute exploration et exploitation des gaz de schiste sur le territoire québécois, en imposant un moratoire à l'industrie.

Je demande à notre gouvernement d'élargir le mandat qui est accordé actuellement au BAPE, afin de pouvoir faire une étude approfondie, indépendante, transparente et rassurante pour la population.

Serge Fortier

citoyen de Ste-Marie de Blandford, qc